

N°268 - Décembre 2018 La Vie Saclasienne





Au Temps de la Crinoline







SACLAS



Le Club des aînés de Saclas















LE MOT DU MAIRE



Nous voici déjà en décembre, le mois de l'hiver après un automne d'abord chaud et sec au goût d'été indien puis sans transition froid et humide, mais la lumière des fêtes de fin d'année chasse la mélancolie ambiante. C'est le moment du bilan de ces



douze mois avant d'aborder la nouvelle année. 2018 a vu une pause des grandes réalisations face à la diminution de nos ressources financières.

L'Etat se désengage en nous accusant d'être dépensiers et d'avoir trop de personnels alors que ce sont les communautés de communes ou d'agglomération, forts utiles par ailleurs, qui ont embauché sans que le « feuilleté » administratif ait été simplifié.

Pour autant l'entretien et la gestion du patrimoine, l'aboutissement des investissements précédents et la mise en place des consignes, normes, nouvelles organisations de travail administratif sont des activités qui occupent à temps plein, cette année, riche en évènements, heureux ou malheureux se termine avec une nouvelle importante pour notre commune, la loi ELAN, adoptée par le parlement, exonère les communes de moins de 3500 habitants des obligations de la loi S.R.U. Ainsi, nous n'avons plus l'obligation de construire de nouveaux logements sociaux. Bonne nouvelle car bien que ces logements soient utiles, il était aberrant d'amener des habitants qui ne trouveraient pas de travail sur place.

Bonnes fêtes à tous et rendez-vous au Téléthon et au marché de Noël.





SOMMAIRE	
PAGES 3 & 4	Permanences et services - agenda du mois - état civil - petites annonces- Fermeture Mairie – Passer vos commandes pour les fêtes
PAGE 5	Extraits du conseil municipal du 21/11/2018
PAGE 6	Présentation des vœux à la population – Aide aux transports scolaires- Distribution des colis de Noël – Inscriptions école maternelle rentrée 2019
PAGE 7	Réunion publique concernant l'action départementale à Méréville – Travaux des services techniques
PAGE 8 & 9	Programme Téléthon 2018 et Marché de Noël – liste des exposants
PAGE 10	<u>SEDRE</u> : ATTENTION nouveau service Allo encombrants – Consignes de collectes
PAGE 11	Les ateliers de décembre de Charlotte aux fils – Proclamation de l'Empire lu pour vous par Gewa Thoquet
PAGE 12	Les ateliers Coworgreen de décembre – La CAESE au service de l'emploi – CAESE 2030 : le développement durable en action FORUM pour tous
PAGE 13	Du côté de la bibliothèque – Le silo – T.E.E 91 semaine du train miniature – A.C.C.A : dates des battues de décembre
PAGE 14	Discours prononcé lors du centenaire 14 - 18
PAGE 15	Couscous de l'A.P.R.E.S – Halloween 2018
PAGE 16	Les mots croisés du Maire et la recette du mois



PERMANENCE de Monsieur Marlin, Député et Monsieur CROSNIER Conseiller Départemental

Mercredi 5 décembre 2018 à 9h00.

<u>CENTRE DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE (permanence gratuite sur RDV de 9h30</u> à 11h30) :

Immeuble « Le Mazière » rue René Cassin 91033 Evry Cédex : Le jeudi 6 décembre 2018 de 9h30 à 11h30

2 01.69.36.36.37

POINT D'ACCES AU DROIT

2, rue du coq à Etampes 91150

Le jeudi 20 décembre 2018 de 9h30 à 11h30

2 01.69.92.11.70

<u>CHAMBRE DES NOTAIRES (consultation gratuite)</u> SUR RENDEZ-VOUS):

Les mardis 4 & 18 décembre 2018
14, rue des douze Apôtres 91000 Evry-Village

☎ 01.60.78.01.27

ORDRE DES AVOCATS - Barreau de Essonne :

La liste des avocats inscrits au barreau de l'Essonne est consultable en Mairie. Palais de Justice à Evry.

☎ 01.60.77.55.51

MAISON DU CONSEIL DEPARTEMENTAL SUD ESSONNE SUR RENDEZ-VOUS :

Services sociaux, voirie, etc... 55, Promenade des Prés à Etampes. ☎ 01.69.16.14.25

BIBLIOTHEQUE DE SACLAS:

ATTENTION fermeture du 23/12/2018 au 6/01/2019

Inscription gratuite

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Le samedi de 10h00 à 12h00 201.60.80.94.98

URGENCES MEDICALES

SAMU 15 POMPIERS 18

Médecins médecine générale sur RDV

MONJOIN Mohamed / PERINELLE Francis COANDA Simona/ MARTIN Dominique

2 01.78.65.33.61

Spécialisés sur RDV

Magali RUMOR Psychologue Psychothérapeute
☎ 06.88.99.08.76

Audrey PLANCHARD Psychologue clinicienne Psychothérapeute ☎ 07.68.70.20.85

Charles MOISSERON Kinésithérapeute **2** 07.69.64.56.38 Bertrand BIZUKA kinésithérapeute 06.50.61.07.53

Mégane CHEVET pédicure/podologue ☎ 07.68.79.63.00 Julie DURAND sage-femme ☎ 06.34.62.38.11

Infirmières soins à domicile

Permanence tous les jours de 8h30 à 9h et 18h à 18h30 Dimanche et jours fériés sur RDV

4 Avenue Jean Jaurès - SACLAS

☎ 01.78.65.33.66 www.maison-sante-saclas.fr



<u>ADMR les 7 Arches</u> : Association de services à domicile et portage de repas

2 01.64.91.11.84 / 06.11.27.30.15

SSIAD trois rivières: Service de Soins Infirmiers à Domicile 6 rue Jean Jaurès 91690 Saclas

2 01.60.80.99.67

CHIRURGIEN DENTISTE: Docteur Nadia Abarqi

☎ 01 85 46 11 31 ou sur doctolib

Pharmacie de la Juine Mme Françoise CARAVATI

2 01.64.95.60.58

SERVICE CLIENTS DU SEDRE

Pour toutes questions

2 0805.290.042 Numéro vert – appel gratuit

ENEDIS

■ 09 726 750 91 DEPANNAGE ELECTRICITE (Appel non surtaxé)

GrDF (www.grdf.fr)

Le dépannage 24h/24 – 7 jours/7. Une odeur de gaz, un manque de gaz...Contactez ce numéro unique qui figure sur les factures : N° vert 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

MESSE A SACLAS

Tous les mercredis à 9h15

M.S.A.P. 19 rue de la Mairie 91690 SACLAS

A votre service pour vos soucis administratifs, partenaire de Pôle Emploi, la C.A.F, C.P.A.M, C.N.A.V.

2 01.69.58.88.00 – msap@mairie-saclas.fr

POUR TOUT PROBLEME CONCERNANT LE RESEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CONTACTEZ LA SOCIETE S.F.D.E. (VEOLIA) (Appel non surtaxé)

90.69.360.400

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE:

ATTENTION: Horaires d'hiver du 15 octobre au 31 mars inclus FERMETURE à 17h00

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h – 12h/13h – 17h Dimanche et jours fériés : 9h – 12h

Fermeture le mardi et le mercredi

a 01.60.80.15.27

COMMUNAUTE DE BRIGADE D'ANGERVILLE HORAIRES D'ACCUEIL HORS URGENCE

08h00 – 12h00 & 14h00 – 19h00. **Dimanche et jours fériés** :

09h00 - 12h00 & 15h00 - 18h00

SITES D'ACCUEIL (SAUF SUR CONVOCATION)
MEREVILLE 曾 01.64.95.00.14 URGENCE 17
ANGERVILLE 曾 01.64.95.20.22 URGENCE 17

Toute la semaine



4 Côté pratique

NUMEROS DE TELEPHONE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Accueil 01 69 58 88 00 Fax 01 60 80 99 46 Bulletin municipal/Réservations de salles 01 69 58 88 01 Comptabilité/aide sociale/Cimetière 01 69 58 88 07 Etat civil/Urbanisme/Elections

Affaires militaires 01 69 58 88 04
Logement 01 69 58 88 03
Centre de loisirs 01 69 58 26 37
Ecole maternelle 01 64 95 65 56
Ecole élémentaire 01 64 95 60 77
SI4RPB/restaurant scolaire LE MATIN 01 69 58 88 00

Jours et heures d'ouverture de la mairie :

Lundi & mercredi de 8h à 12h – 13h30 à 17h Mardi & jeudi de 8h à 12h (fermés l'après-midi) Vendredi de 8h à 12h – 13h30 à 16h

Samedi de 8h à 12h

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE SACLAS

www.mairie-saclas.fr

ADRESSE DE CONTACT

<u>contact@mairie-saclas.fr</u> <u>msap@mairie-saclas.fr</u>

Monsieur le Maire reçoit tous les matins sur R.D.V aux jours d'ouverture de la mairie

ATTENTION
FERMETURE MAIRIE
Lundi 24 décembre 2018
Toute la journée
Lundi 31 décembre 2018
Fermeture à 16h00

ETAT CIVIL

Décès

Sincères condoléances à leurs familles

Guy, Jules, Auguste PIET Décédé le 15 novembre 2018 À Etampes Agé de 83 ans

Nicole, Marie, Jeanne LEVASSEUR Veuve FOUCHER Décédée le 7 novembre 2018 A Etampes

Vos petítes annonces:

A VENDRE

♦ Sapin de noël neuf artificiel 1m80 18 € - sapin blanc lumineux qualité luxe fibre optique avec changement de couleurs the 1m80 sur grand pied stable 22cm de haut plus les décorations en bleu et argent et en rouge et argent 120 € - livres neufs encore sous film : Jo DASSIN - jean COCTEAU- Alain DELON acheté 29,90 € vendu 15€ - maillot jaune -SISSY- le cinéma français des année trente le grand Larousse des châteaux. Michel DRUCKER les chiens neuf 15€ GALABRU neuf 10€ plus de 100 dvd enfants et adulte possibilité de passer tous les jours mais en téléphonant au 0684360591ou 0160801502

♦ Table à repasser 10 € - vélo homme 15 € - grand congélateur coffre 40 € ☎ 06.04.12.82.80





EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 21/11/2018

Le procès-verbal précédent est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire: 09/2018 Décision du maire portant signature d'un contrat d'entretien avec la Ste Lévêque pour les chaudières

Détermination des tarifs de la classe de neige 2019 :

Compte-tenu des informations portées à la connaissance de l'assemblée, la participation financière sera déterminée comme suit : commune : 50 % - familles : 50 %

Vote: Unanimité

• <u>Demande de subvention dans le cadre d'un contrat de ruralite propose par l'état sous couvert de la C.A.E.S.E.</u> Annule et remplace la délibération n°2018-02-023

Il convient de reprendre une nouvelle délibération concernant les travaux prévus rue de Soupplainville et rue Pasteur, pour la création de ce cheminement, les montants ayant été modifiés comme suit :

- Rue de Soupplainville 130 095.00 €HT Rue Pasteur 104 012.00 €HT **Soit un total de 234 107.00 €HT** Plan de financement :
- Contrat de ruralité au taux maximum
- Reste à la charge de la commune

Début des travaux : 2ème semestre 2019 fin de réalisation : 4ème trimestre 2019

Vote: Unanimité

• Demande de subvention a la C.A.E.S.E pour l'acquisition d'un véhicule électrique et de la recharge ainsi que pour des travaux de rehabilitation de la maison charpentier en vue d'y créer un commerce annulation délibération n°2018-02-021 pour changement d'opération

Acquisition d'un véhicule électrique et de sa recharge comme précité sur la précédente délibération Et travaux dans la maison Charpentier nouvellement acquise pour la transformer et y aménager un commerce de restauration avec vente de cigarettes électroniques. Ces deux opérations nécessitent de demander l'aide de la C.A.E.S.E dans le cadre du développement et de l'aménagement des communes.

Le plan de financement :

Véhicule électrique et sa recharge : Coût d'acquisition 18 538.20 €HT en 2018

<u>Travaux maison Charpentier</u>: Coût des travaux 189 000.00 €HT plafonné à 70 000.00 €HT réalisables au 1^{er} semestre 2019

Annulation délibération vente LOGIAL

Mr le Maire rappelle la délibération du 19 septembre 2018, concernant la vente de la parcelle AE 319 à LOGIAL OPH en vue d'y édifier des logements sociaux. Cependant, l'adoption de la loi ELAN par le parlement exonère la commune de Saclas de la loi S.R.U. Par conséquent les projets de l'espace Le Garrec (près du presbytère et aux services techniques) sont stoppés, il convient donc de procéder à l'annulation de la délibération 2018-04-011 qui fixait la vente de la parcelle AE 319 à LOGIAL OPH pour y construire des logements sociaux.

Vote : Unanimité

• Incorporation des parcelles Galopin dans le domaine communal

Mr le Maire est chargé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces immeubles et est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet des parcelles suivantes :

- AD 96 « lieu-dit les Prés des Crosnes » pour une contenance de 480 m²
- ZO 239 « lieu-dit le Creux de la Borne » pour une contenance de 1 860 m²
- ZT 21 « lieu-dit La justice » pour une contenance de 780 m²

Vote: Unanimité

• Budget eau: DM2

Les travaux d'interconnexion eau potable et la mise en service du forage entre les communes les communes de Saclas, Monnerville et le SIEVHJ nécessitent un complément de participation pour un montant de 86.22 €.

Vote : Unanimité

• Dérogation repos dominical

Délibération supprimée car la commune de Saclas n'est pas concernée.

• Enquête publique Societe Bionerval

Suite à des modifications non substantielles déjà réalisées depuis l'autorisation initiale de l'environnement, BIONERVAL est amenée à porter un projet d'actualisation, de modification de son autorisation d'exploiter au titre des ICPE et d'une extension de son plan d'épandage pour la valorisation de son digestat. Ce projet étant soumis à enquête publique du 12 novembre au 14 décembre et qu'il convient de demander l'avis au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable à l'autorisation d'exploiter I.C.P.E

Vote: 13 voix pour - 1 voix contre Madame Florence Hanniche - 0 abstention

Suppression régie de recettes des N.A.P. (nouvelles activités périscolaires)

Mr le Maire informe l'assemblée que les N.A.P. (Nouvelles Activités périscolaires) ayant été supprimées il convient de procéder également à la suppression de la régie de recettes y afférente. **Vote** : **Unanimité**

La présentation des vœux À la population se tiendra Le vendredi 11 janvier 2019 à 18h00 Salle des fêtes





AIDE AUX TRANSPORT SCOLAIRE



Votre CCAS a voté une aide de 55€ pour le transport scolaire. Sont concernées, les familles non boursières ayant des enfants utilisant le car scolaire pour le collège de Méréville. Merci de vous présenter en mairie, muni de l'original de la carte de transport pour l'année scolaire 2018-2019, d'un R.I.B, d'un justificatif de domicile et de la preuve de paiement de la carte.

Annie Lepage, Adjointe aux affaires sociales

LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL
POUR LES SENIORS SE FERA
LE SAMEDI 8 DECEMBRE
A PARTIR DE 9h00
EN CAS D'ABSENCE,
PREVENIR LA MAIRIE



ECOLE MATERNELLE SERGE LEFRANC Inscriptions pour la rentrée de septembre 2019



Ces inscriptions concernent **les enfants nés en 2016** qui entreront en petite section en septembre 2019.

Cette année, elles se dérouleront en deux temps :

1ère étape, dès maintenant à la mairie et ce jusqu'au 23 février 2019 :

Munissez-vous d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. 2^{ème} étape :

A partir du 11 mars 2019, vous pourrez appeler l'école pour prendre rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant auprès de la directrice au 01 64 95 65 56.

Pensez à amener le certificat d'inscription mairie.

Une matinée d'accueil, dont la date vous sera communiquée ultérieurement, sera organisée courant juin 2019 afin de vous présenter l'école, l'équipe enseignante et son personnel.

L. Penot, Directrice









Une réunion publique concernant l'action départementale
Sur le canton d'Etampes se déroulera le
MERCREDI 5 DECEMBRE A 20h00
Salle des associations / salle des fêtes
Rue Jules Ferry
A MEREVILLE

LES TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES...

- Diverses interventions sur les bâtiments communaux
- Entretien du centre de loisirs et des écoles
- Réfection du plafond d'un appartement suite à dégât des eaux
- Modification d'un passage protégé rue Joliot Curie
- Création d'un avaloir d'eau pluviale rue Pasteur
- Nettoyage du centre-ville
- Préparation et rangement exposition du 11 novembre
- Rénovation du Monument aux morts (nettoyage et peinture)
- Ramassage des feuilles
- Ramassage des poubelles
- Evacuation d'un arbre tombé dans le plan d'eau
- Distribution du journal
- Courses diverses
- Aide à l'installation d'une chaudière neuve avec la société Lévêque aux vestiaires du stade
- Rebouchage des nids de poule avec du goudron



















PROGRAMME DU TELETHON ET DU MARCHE DE NOEL DE SACLAS



Mercredi 05 Décembre



Repas des anciens au profit du téléthon annimé par le groupe Placide et Musette Prix de 5,50 € minimum. Renseignements et inscriptions en Mairie de SACLAS



Vendredi 07 Décembre

Le New body ouvre sa salle de 16h00 à minuit.

Soirée CHOUCROUTE du Club Ados salle communale Prix : 15€ adulte et 8€ enfant de 6 à 12 ans. Réservations avant le 04 décembre 2018 aux 06 24 26 36 44 ou 06 76 93 37 94

Samedi 08 et Dimanche 09 Décembre



Samedi 08 de 19h00 à 20h00 : Initiation à la danse Tahitienne 20h00 à 21h00 : Zumba show Organisée par l'AS EN DANSE, Gymnase Francis Gulmann, 5€ de participation.



Vente de brioches en porte à porte et sur le marché de Noel (Stand du club ados)

Stand des sapeurs pompiers

Vente de buchettes pour le feu, de chataignes & de vin chaud - Chamboule tout - Tournoi de Badminton le samedi renseignements au 06 72 19 41 80



Vente de créations fait main par le club des anciens et la bibliothèque

Marché de Noel : Samedi de 10h00 à 20h00

& Dimanche de 10h00 à 18h00



<u>Participants</u>: AS en Danse, New body, Au temps de la Crinoline, OKES, Gym loisir des 3 rivières, Ecole élémentaire, Ecole maternelle, Mairie de Saclas, OMS, Club des anciens, Bibliothèque, Sapeurs pompiers, Club ADOS, Centre de loisirs













SEDRE NOUVEAU SERVICE POUR LES ENCOMBRANTS A PARTIR DU 4 JANVIER 2019



Consignes de collectes en porte à porte

Ordures ménagères

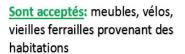


Sont acceptés: Bacs du SEDRE homologués couvercles fermés.

Sont refusés: Les déchets en vrac, tout sac sur le couvercle ou sur le sol. les conteneurs non homologués.



Encombrants sur RDV



pneus, batteries, gravats, Equipements Electriques et Electroniques, Déchets Diffus Spécifiques: peinture, solvants...



Sont refusés: carcasses de voitures,



Tri collecté







Sacs plastiques opaques.

Déchets verts

Uniquement: Lardy, Morigny-Champigny, Saint-Hilaire

Sont acceptés: Tontes, feuilles, fleurs et tailles. (en fagots attachés, dans des sacs en papier recyclables ouverts, dans des conteneurs renforcés spécifiques aux déchets verts)

Sont refusés: Branchages de plus de 5 cm de diamètre, sacs fermés, sacs en toiles ou tissés, poids > 15 kg



LES ATELIERS DE DECEMBRE



(Inscriptions obligatoires au 09.54.30.63.46)

Café-Tricot (gratuit): tous les mardis de 14h à 18h

Tricotin pour enfants: Mercredi 5 et 19 de 14h à 16h,

sous la surveillance des parents.

Création de bijoux : Tous les Jeudi 14h-16h ou

16h-18h.

Tricoter la laine Pompon: Mercredi 12 de 14h à 16h ou 16h à 18h -

samedi 15 de 10h à 12h

Crocheter une éponge à vaisselle ou pour le bain : Samedi 22/12

de 10h 0 12H00

La mercerie sera fermée toute la journée pour cause de marchés de Noël les samedis 1^{er} (Etréchy) et 8 décembre (Saclas).

PROCLAMATION DE L'EMPIRE

LE 5 DECEMBRE 1852 A SACLAS

Lu pour vous par Gewa THOQUET



Charles Louis Napoléon Bonaparte, dit Louis-Napoléon Bonaparte devient au mois de décembre 1852 Empereur des Français sous le nom de Napoléon III. Né à Paris le 20.04.1808, il décède en exil le 09.01.1873 à Chistelhurst, Royaume Uni. Il est le premier président de la Seconde République française. Élu le 10.12.1848 au suffrage universel masculin avec 74,33 % des voix, il est proclamé le 2 décembre 1852, 4 ans plus tard, Empereur des Français sous le nom de Napoléon III.

Par les délibérations du conseil municipal de Saclas en date du 5 décembre de la même année, nous savons aujourd'hui, 166 ans après l'évènement, comment la commune a célébré ce jour.

« Nous maire de la commune de Saclas conformément à la circulaire préfectorale du 28 novembre dernier. Assisté du conseil municipal, dûment convoqué ; Nous nous sommes rendus sur la principale place de la commune à l'effet de procéder à la proclamation de l'Empire.

Là, en présence de la subdivision des sapeurs-pompiers en armes et d'un grand nombre de citoyens, nous avons lu à haute et intelligible voix le décret de sa Majesté impériale en date du 2 décembre présent mois, oui la proclame [entendu la proclamation]. Empereur des Français sous le nom de Napoléon trois.

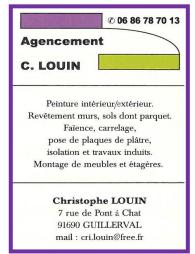
Immédiatement après, nous nous sommes transportés à la Mairie avec MM les Conseillers municipaux, afin de voter s'il y avait lieu, des fonds pour des fonds de bienfaisance.

Le conseil municipal, considérant que dans sa session ordinaire du mois de novembre il avait affecté en secours pour les indigents, toutes les sommes libres dont la commune pouvait disposer, a décidé à l'unanimité qu'il y avait impossibilité de distribuer des secours extraordinaires aux indigents de la commune, à l'occasion de l'avènement au trône du prince Louis Napoléon

Fait en séance... [signé] : Diet Retourné Duchêne Charpentier Bonneau Brossard E Hervé Gibier Charpentier maire [il s'agit du meunier Pierre Félix Adrien]¹ »









PROGRAMME DES ATELIERS COWORKGREEN
DE DECEMBRE

Les ateliers de décembre à Coworkgreen (Inscription au 06 07 25 39 77 ou clara@coworkgreen.fr)

- Atelier d'écriture créative : vendredi 7 décembre de 20h à 22h30 Un atelier pour se faire plaisir, inventer des histoires, découvrir des jeux d'écriture.

Ouvert à tous, habitués ou non à l'écriture.

A partir du mois de janvier, les ateliers d'écriture de Coworkgreen s'orienteront vers des exercices de développement personnel.

- Atelier Communication professionnelle : lundi 10 décembre de 10h à 13h ; lundi 17 décembre de 10h à 13h.

Séance de travail partagé autour de la communication d'entreprise, chacun apportant ses dossiers et son travail à ce sujet. A chaque séance sont présents des référents qui connaissent bien le domaine abordé et peuvent répondre à vos questions.





ESPACE DE TRAVAIL

CoWork









DU COTE DE LA BIBLIOTHEQUE

Comme chaque année nous participerons au Marché de Noël au profit du Téléthon et en association avec le club des Anciens, les 8 et 9 décembre 2018.

Pour la 3^{ème} fois **notre stand sera dans la salle communale**, où nous vous proposerons des articles à bas prix pour vos cadeaux de fin d'année, toute la recette étant reversée au Téléthon. Merci de transmettre l'information autour de vous!

ATTENTION!

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires Du 23 décembre 2018 au 6 janvier 2019

L'équipe des bénévoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos familles.



samedi à 21h00

Luludji

15 décembre | Musique tzigane - 2 chanteuses arpentent des routes du Caucase à la Volga, de Budapest à Sofia, accompagnées d'un accordéon à fleur de peau et d'une clarinette

Silo

Le Silo - 1 rue du Pont de Boigny - 91660 Méréville - renseignements et inscriptions au 01 64 95 00 98







14 Evènement passé



DISCOURS PRONONCE LORS DU CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14 - 18



Nénette et Rintintin les Fétiches des poilus

Madame, Monsieur,

En préalable à la commémoration et sous délégation de Guy Crosnier, Conseiller Départemental qui ne peut être présent, je vais remettre un drapeau aux enfants, le Département a en effet souhaiter impliquer les jeunes dans ce centenaire et en a doté toutes les communes.

Chers enfants de CM, CM2, CE2,

Vous allez passer cette année ou l'année prochaine au collège et cette étape dans votre instruction vous amènera à réfléchir à la vie publique et à

comprendre que vous faites partie d'un Etat constitué de territoire et de populations qui partagent une histoire, une langue, des affinités communes et la démocratie.





En 1914, une puissance étrangère a voulu nous envahir, nous dominer et nous asservir. Des hommes de tous les villages se sont battus pour défendre la France et beaucoup ne sont pas revenus ; nous lirons leurs noms sur le monument aux morts.

Nous sommes ici pour nous en souvenir et pour les honorer.

Je remets donc à Louane qui sera votre porte drapeau Ce drapeau qui représente la France.

Mesdames, Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations, Mesdames, Messieurs les Gendarmes, Mesdames, Messieurs les Sapeurs-Pompiers, Mesdames, Messieurs les Anciens Combattants, Mesdames, Messieurs les Enseignants, Chers Amis Saclasiens,

Ce 11 Novembre 2018, comme toutes les autres années, nous commémorons l'armistice qui mit fin à la grande et terrible querre.

Mais cette année est remarquable car ce sera le centenaire. Un siècle c'est trop long et le souvenir s'estompe, alors qu'il est nécessaire qu'il reste vivant car l'horreur de cette guerre est inimaginable aujourd'hui par les souffrances endurées par les soldats, dans les tranchées, dans la boue, dans le froid, dans l'humidité, avec les rats et la mort qui

rodait tous les jours, sous les obus, les grenades, les bombes et ces assauts qui menaient à une mort assurée. 1914 – 1918, ce fut, bien que les zones occupées aient eu leur part de malheurs, le sacrifice des militaires de carrière mais aussi des hommes de 18 à 50 ans, les maris, les fils, les pères, mobilisés de nos villes et de nos villages. 28 morts à Saclas, un village

de 700 habitants! C'est pourquoi, il est important d'en garder la mémoire et d'en informer les jeunes pour que les mêmes conflits ne se renouvellent pas sous cette forme ou sous une autre!

« La Madelon » a été interprétée par Tamara et Igor Drigatsh que nous remercions vivement









COUSCOUS DE L'APRES du 18 novembre 2018

C'est par une belle journée que nous avons reçu 103 personnes plus 3 enfants. Après les discours d'usage et après avoir souhaité à tous les présents de passer un excellent après-midi toutes les serveuses se sont affairées à distribuer l'apéritif, un kir avec le cassis fourni par Micheline Leu. Ensuite, c'est le formidable couscous de la "Maison Pavard" qui, à l'unanimité, remporte encore un grand succès. Au moment du fromage, l'animation du président a permis aux convives de rire des histoires racontées. Le quizz, plus facile que les années précédentes, a également été apprécié. Après l'intermède fromages, le temps du dessert est arrivé et nous avons eu un petit regret car quelques présents ont été, à leur grand désarroi, privés de l'excellent Paris-Brest "Des Douceurs de Saclas", les amandines de Michaël Baud ont également obtenu un certain succès. Malgré tout, après le café et le passage des paniers du président, enrichi de quelques bouteilles données par Michel et Gisèle Michaut, l'ensemble des présents étaient satisfaits de l'atmosphère conviviale et sympathique. Je tiens à remercier Sophie Marquès, Catherine, Benoît et Bruno Mineau, Nicole Cochet, Micheline Leu et Monique Regniez, pour leur célérité à distribuer les plats de couscous.

Je souligne enfin, que malgré les habitués qui n'avaient pu être présents nous avons connu un renouvellement qui nous a fait chaud au cœur. Je vais sans doute en oublier, mais il y avait des personnes de Saclas, bien sûr, mais également de Méréville, de Sermaises, de Saint-Chéron, de Saran, d'Abbéville-la-Rivière, d'Angerville, de Boissy-la-Rivière, de Buthiers, d'Estouches, de Fontaine-la-Rivière, de Guillerval, de Janville-sur-Juine, de Massy, de Monnerville, de Saint-Cyr-la-Rivière, de Savigny-sur-Orge.

A tous, merci pour l'Eglise de Saclas et à l'année prochaine pour notre choucroute.

Le Président

SUCCES POUR HALLOWEEN ET POUR LA 1^{ère} RANDO DE L'EPOUVANTE

Cette année encore le club ADOS organisait un petit défilé avec les enfants afin de récolter quelques friandises. Le rendez-vous était donné le mercredi 31 octobre à 15h. Malgré un temps maussade, les enfants ont répondu présents en grand nombre. Nous tenon donc à les remercier de leur présence, ainsi que les habitants et les commerçants qui ont joué le jeu en distribuant des bonbons.



A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!

De plus, le soir même était organisé notre première « rando de l'épouvante ». Merci de nous avoir fait



confiance dans cette nouvelle festivité. En effet, une soixantaine de personne ont répondu présentes. Rendez- vous donc l'année prochaine pour encore plus de frayeur.

Le club ADOS

CONCOURS DE CONFITURES



Merci aux Saclasiennes qui ont participé au concours de confitures organisé lors des rencontres inter villages. Le premier prix est revenu à une Mérévilloise pour une confiture de fraise. Rdv pour la prochaine rencontre à Guillerval.

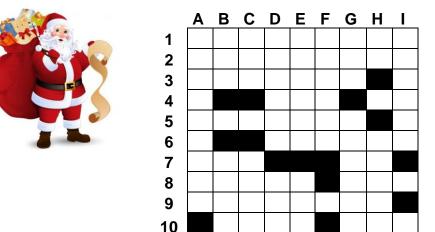
Annie Lepage



16 Les Mots Croisés du Maire

Horizontalement:

- 1 Rue de Saclas
- 2 Où l'on peut passer
- 3 Engrais
- 4 Radio ancienne Note
- 5 Rue de Saclas (Boulevard)
- 6 A l'envers peut être obèse
- 7 Cabriolet avec cocher Pronom
- 8 Ville des Etats-Unis Télé Monte Carlo
- 9 A l'envers rue de Saclas
- 10 Voyelles Liquide tricolore
- 11 Rue de Saclas



<u>Verticalement</u>:

A/ Rue de Saclas B/ Accord – Sentiment fort C/ Navet sans voyelle – Etat du Brésil D/ Eminence, butte - A l'envers vache sans e E/ Egalisas - Voyelles F/ Consonnes G/ Pour faire avancer – Arbre fruitier H/ Début en arrière – Danses d'origine cubaine I/ A l'envers rue de Saclas

Résultats des mots croisés (n°267 NOVEMBRE 2018) :

Horizontalement: 1/Telethon 2/Electives 3/Mesestime 4/PG - RI - Nom 5/EA - Vite 6/RN - Et 7/Atelier 8/Tenebreux 9/Ustensile 10/NNE 11/Enserrees

Verticalement: A/Temperature B/Elegantes C/Les - Entes D/Ecervelee E/Ttsii - Ibner F/Hit - Tiers G/Ovine - Reine H/Nemo - Ulne I/Sem - Taxees

La recette du mois : « Buche chocolat pralíné »



Ingrédients pour 6 personnes :

Pour le(s) biscuit(s) Farine de blé : 100 g - Sucre en poudre : 125 g - 5 Œufs - Poudre d'amande : 35 g - Pour la garniture - Lait 1/2 écrémé : 50 cl - Farine de blé : 50 g - Sucre en poudre : 100 g - 3 Œufs - Pâte à tartiner chocolatée : 100 g - Crème liquide entière : 30 cl - Pour le reste de la recette : Chocolat noir : 100 g - Eau : 12 cl - Huile de noisette : 3 cl

11

1. PRÉPARER LE BISCUIT : Préchauffer le four à 240 °C. Blanchir les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange double de volume. Incorporer ensuite délicatement la farine et la poudre d'amande. Étaler sur un papier de cuisson et cuire pendant 5 min à 240 °C. Laisser refroidir le biscuit, le retourner sur du film alimentaire, puis imbiber le papier avec une éponge humide pour le décoller. 2. POUR LA GARNITURE : Préparer la crème pâtissière : mettre le Nutella et le lait à bouillir. Blanchir les œufs avec le sucre, ajouter la farine et mélanger. Verser le lait au Nutella bouillant sur le mélange aux œufs, mélanger et remettre dans la casserole. Cuire pendant 3 min sans cesser de tourner (la crème va épaissir) puis verser cette crème sur une plaque. Filmer au contact et laisser reposer au frais pendant au moins 2 h. Monter la crème liquide et lisser la pâtissière préalablement réservée, puis mélanger les 2 délicatement. Napper le biscuit de crème et le rouler sur lui-même, puis le tenir au frais pendant au moins 1 h. Découper la bûche en biseau pour obtenir des portions individuelles. 3. POUR DÉCORER : Porter l'eau à ébullition et la verser petit à petit sur le chocolat. Bien mélanger puis ajouter l'huile de noisette. Mettre le chocolat fondu dans un cornet en papier et décorer les petites bûches avec cette sauce.

